

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 02 AOUT 2023
portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints
au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès
à l'École nationale de la magistrature

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21-1 ;

Vu le décret n°72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32, 32-6 et 37 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 19 décembre 2022 portant ouverture au titre de l'année 2023 de trois concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature pour la session 2023 ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2023 portant nomination d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité d'examinateurs spécialisés adjoints au jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature :

- Mme BARTCZAK (VAN RUYMBEKE) Bernadette, conseillère à la cour de cassation ;
- Mme BEL Françoise, présidente de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;
- Mme BOURDELOIS Béatrice, professeure émérite de droit privé à la faculté de droit de l'université Le Havre Normandie ;
- Mme CASTILLO Maria, maîtresse de conférences en droit public à la faculté de droit de l'université de Caen Normandie ;
- M. CATTIN Yann, président de chambre à la chambre d'appel de Mamoudzou de la cour d'appel de Saint-Denis de La Réunion ;
- Mme CAVROIS (BERNARD-CAVROIS) Marie-Luce, conseillère à la cour de cassation ;
- Mme CHALAS Christelle, maîtresse de conférences à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'université de Lille ;

Mme CLAVEL Sandrine, professeure de droit privé à la faculté de droit et science politique de l'université de Versailles Saint-Quentin ;
M. DA LOZZO (DA LOZZO LIGER) Michaël, juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Cayenne ;
M. FROUIN Jean-Yves, président de chambre honoraire à la cour de cassation ;
M. GARRIDO Ludovic, maître de conférences en droit public à la faculté de droit et science politique de l'université de Bordeaux ;
Mme GOUMILLOUX Marie, conseillère à la cour d'appel de Bordeaux ;
M. GRANGE Joël, avocat au barreau de Paris ;
Mme HAMMJE Petra, professeure de droit privé à la faculté de droit et sciences politiques de l'université de Nantes ;
M. HERVE Alan, professeur des universités, agrégé de droit public, à l'institut d'études politiques de Rennes ;
Mme HO-DAC (GIRAUD) Marion, professeure de droit privé à la faculté de droit de l'université d'Artois ;
~~Mme JOURDE Marie-Alice, avocate au barreau de Paris ;~~
Mme LEBEL Christine, maîtresse de conférences en droit privé à l'UFR de sciences juridiques, économiques et gestion de l'université de Franche-Comté ;
M. MEZAGUER Mehdi, maître de conférences en droit public à la faculté de droit et science politique de l'université Côte d'Azur ;
Mme PELLEGRINI Cécile, maîtresse de conférences en droit privé à l'université catholique de Lyon ;
M. PIGEON Nicolas, maître de conférences en droit public à la faculté de droit et science politique de l'université Côte d'Azur ;
Mme REGEREAU Nadine, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Bayonne ;
M. SCHAMBER Gérard, conseiller doyen de section honoraire à la cour de cassation ;
M. SORNAY Michel, conseiller à la cour de cassation ;
M. VALETTE Didier, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'école de droit de l'université de Clermont Auvergne ;
Mme VIALLE Marie, avocate au barreau de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié à la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargée de son exécution.

Fait à Paris, le 02 AOÛT 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, le directeur des services judiciaires,
M. Paul HUBER

